



## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

# Une mission d'information dans la Likouala

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a dépêché une délégation dans la Likouala pour s'enquérir, sans doute, de la situation qui prévaut dans ce département où certains cadres de l'administration du territoire ainsi qu'un correspondant de Radio Congo ont été suspendus de leurs fonctions par le préfet. [Page 2](#)

## COVID-19

### Jacqueline Lydia Mikolo s'explique au sujet des respirateurs



La ministre en charge de la Santé en conférence de presse

Au cours d'une conférence de presse animée vendredi à Brazzaville, la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo a éclairé l'opinion au sujet des respirateurs, ces équipements nécessaires à la prise en charge des patients en phase avancée de Covid-19. A en croire la ministre, « les respirateurs sont en quantité suffisante », sauf qu'il faut un peu plus de temps pour les monter avant leur installation dans les structures sanitaires. Elle a, par ailleurs, indiqué que le pays comptait, en date du 26 juin, 1224 cas de Covid-19, 473 guéris et 40 décès. [Page 5](#)

### Plus de six tonnes de médicaments offerts par l'Inde



Les médicaments stockés à la Cameps

Le gouvernement indien a apporté plus de six tonnes de médicaments pour aider le Congo à lutter contre la pandémie de coronavirus. Cette aide, la deuxième du genre, est une réponse à l'appel de solidarité lancé par les autorités congolaises aux partenaires. « Nous avons apporté

ces médicaments pour appuyer les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre cette pandémie. Nous estimons que ces produits seront d'une grande importance pour le pays », a indiqué l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Ghotu Ram Meena. [Page 4](#)

## TCHAD

### Idriss Déby monte en grade

On l'appellera désormais maréchal : «Le général Idriss Déby Itno est élevé à la dignité de maréchal du Tchad pour service rendu à la Nation et les nombreuses victoires militaires remportées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays», a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Haroun Kabadi, le vendredi 26 juin, à l'issue d'un vote intervenu au parlement. [Page 7](#)



## ÉDITORIAL

### Insubordination ...

[Page 2](#)

## ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

### Les dates des examens et concours professionnels publiées

Le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila, a dévoilé, le 26 juin, les dates arrêtées pour les différentes évaluations. Selon la programmation, les examens et concours débute-

ront le 30 juin tandis que les épreuves écrites du baccalauréat sont fixées au 7 juillet. Quant aux différents brevets et concours professionnels, ils auront lieu respectivement les 6 et 18 août. [Page 5](#)

## ÉDITORIAL

## Insubordination...

A croire que les principaux représentants de l'Etat dans certains départements du Congo ont maille à partir avec quelques-uns de leurs collaborateurs. C'est pour cela, peut-être, que pour affirmer leur autorité et montrer à ces derniers qu'ils sont tenus d'obéir, les préfets usent de leur pouvoir discrétionnaire sans sourciller. Et comme très souvent, chez nous, ramener à l'ordre fait grincer les dents, les notes prises à l'encontre de plusieurs responsables locaux suspendus de leurs fonctions dans la Bouenza et particulièrement dans la Likouala où la mesure frappe trois commis de l'Etat amentent l'opinion.

Le 8 juin, le préfet de la Bouenza mettait provisoirement fin aux fonctions du sous-préfet de Kingoué pour insubordination notoire à l'autorité hiérarchique. Ampliations de cette mesure étaient adressées à la tutelle, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, aux structures intermédiaires, à l'intéressé et tout naturellement aux archives locales. La note ne précise pas le délai de suspension du mis en cause, ce qui suppose qu'une procédure pour sa relève définitive peut être dans l'ordre du possible.

Le 19 juin, le préfet de la Likouala prenait à son tour trois notes de service distinctes par lesquelles il suspendait de leurs fonctions le directeur départemental de la surveillance du territoire, celui du commerce intérieur ainsi que le correspondant de Radio-Congo dans le département. Le motif de révocation de ces derniers est identique à celui mentionné plus haut : insubordination notoire à l'autorité hiérarchique. Copies de ces notes ont été envoyées à la tutelle, aux intéressés et aux archives préfectorales.

Pourquoi ces mesures disciplinaires sont-elles diversement interprétées dans le pays et notamment à Brazzaville ? Est-ce parce que la mention insubordination notoire à l'autorité hiérarchique, chaque fois reprise pour justifier la sanction manque de clarté et fait croire à un abus d'autorité ou est-ce, au contraire, parce que de plus en plus, on ne sait pas comment expliquer ce phénomène, les Congolais ont perdu l'habitude de la réprimande même pour faute administrative dûment constatée ?

Peut-être, ceci expliquant cela, qu'il est revenu plusieurs fois que certaines autorités préfectorales ont accumulé ces recours, parfois au détriment des procédures régulières en la matière. Procédures qui sous-entendent que les paliers de l'échelle des sanctions sont franchis les uns après les autres pour aboutir à la sentence finale du renvoi du fonctionnaire de son poste, avec la charge négative mais tout aussi pédagogique d'une telle issue pour l'intéressé.

En l'absence de précisions, autant considérer le motif invoqué dans les différentes notes de service mentionnées plus haut comme rendant compte d'un climat malsain que les suspensions annoncées devraient apaiser. Il n'y a pas longtemps, nombre de présidents des conseils départementaux étaient poussés vers la sortie par l'action concertée des élus locaux à la suite des constats de mauvaise gestion. Cette fois, ce sont les préfets qui évincent certains de leurs collaborateurs pour indiscipline notoire. Pourvu que la raison soit toujours du côté du droit.

Les Dépêches de Brazzaville

## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

## Une mission d'information dans la Likouala

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a dépêché une délégation dans le département de la Likouala pour s'enquérir sans nul doute de la situation qui y prévaut. Inspecteur général de la police, directeur de l'administration du territoire, conseiller à l'ordre public font partie des cadres mis en mission selon la note de service signée par le préfet, directeur de cabinet, Séraphin Ondélé.

En rappel, le 19 juin, le préfet du département de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo, a suspendu le directeur départemental de la surveillance du territoire,



Siège de la préfecture de la Likouala

le directeur départemental du commerce intérieur. Le représentant de la Radio-Congo a également subi le même sort. Tous ont été sanctionnés pour « insubordination notoire à l'autorité hiérarchique », selon la note

de service signée par le préfet de la Likouala.

Par ailleurs, dans le département de la Bouenza, le sous-préfet de Kingoué a été, lui aussi, suspendu de ses fonctions.

Rominique Makaya

## TRANSPORT ROUTIER

## Un vaste réseau de trafic de permis de conduire démasqué

La direction générale des transports terrestres(DGTT) vient de révéler, le 26 juin, l'existence des réseaux mafieux à Pointe-Noire, dans les départements du Kouilou et de la Sangha. Les trafiquants ne sont autre que les agents exerçant au sein des structures départementales de la DGTT.

Le trafic des titres de transport s'est généralisé au sein des structures en charge notamment du permis de conduire, de la carte grise et des autorisations de transport public. Il a fallu attendre trois ans pour que la hiérarchie décide vendredi de dénoncer ses collaborateurs véreux, en présence de la ministre des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui visitait la structure.

D'après la directrice des transports ferroviaires, Brigitte Malekibi, les agents véreux se sont livrés au faux et usage de faux des titres de transport et aux pratiques d'escroquerie. Brigitte Malekibi, qui présentait

l'état des lieux de l'administration publique de transports terrestres, a aussi témoigné du dysfonctionnement au sein de la DGTT et des conflits d'intérêt opposant les agents de l'État.

« Dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou et Sangha, il y a la vente à tour de bras de permis de conduire et de détournement des frais fiscaux ; le gonflement des listes des admis aux examens de permis de conduire moyennant des frais ; la rétention à domicile des registres d'immatriculation des candidats aux examens de conduire aux fins de vente des titres de transport ; la falsification du cachet de la direction

générale et de la signature de l'autorité(...) », a-t-elle indiqué. La hiérarchie a pour cela appelé la ministre de tutelle à soutenir les réformes de l'administration publique des transports terrestres. Parmi les solutions envisagées, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas soutient l'initiative d'informatiser l'ensemble de la chaîne administrative, de la gestion administrative des activités au sein des directions départementales, ainsi que de procéder à leur connexion avec la direction générale.

La ministre de tutelle a annoncé la tenue des rencontres en vue de définir les actions à venir.

Fiacre Kombo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Deloume, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## FINANCES PUBLIQUE

## L'Assemblée nationale ratifie la loi sur la prévention de l'évasion fiscale

La chambre basse du parlement a entériné, le 26 juin, le projet de loi autorisant la ratification de la convention entre le Congo et la Chine, sur l'élimination de la double imposition, concernant les impôts sur les revenus et la prévention de l'évasion et de la fraude fiscales.

Proposé par la Commission Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger, ce projet de loi a été approuvé par soixante-dix-huit députés contre trois qui l'ont rejeté. La convention y relative signée le 5 septembre 2018 à Beijing en Chine, par la Chine et le Congo, porte sur l'impôt sur les revenus des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Cette loi vise à créer les conditions fiscales novatrices afin d'éviter de taxer au double les sociétés ou personnes installées dans les deux pays. L'objectif est d'éviter à ce que ces entreprises paient trop d'impôts, au risque de faire faillite, conformément à ce que dit un adage "trop d'impôts tuent les sociétés". L'ambition du gouvernement est aussi de permettre à ces entreprises de payer leurs taxes dans les pays où elles se sont installées afin de contribuer à l'amélioration de l'économie. Le même type de convention avait été déjà paraphée avec la France, l'Italie, la Belgique et l'Algérie.

Dans les débats, il en est ressorti qu'environ cent vingt entreprises chinoises opèrent au Congo dont la plupart ne sont pas immatriculées. Pour le gouvernement, ces entreprises doivent être enregistrés dans la législation fiscale congolaise afin qu'elles commencent à payer les taxes fiscales conformément à la loi. Après l'enregistrement, le gouvernement devra les contraindre à respecter le SMIG congolais dans le paiement des salaires de leurs employés car, dans les échanges il a été relevé que ces sociétés paient mal leurs agents.

Hormis cette loi, les députés ont adopté trois autres projets de loi, au nombre desquels figure le projet de loi autorisant la ratification du traité instituant la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale. La même loi vise également l'exonération des taxes fiscales aux entreprises œuvrant à l'import et à l'export, ainsi que la suppression des obstacles à la libre circulation des personnes et leurs biens au sein de la communauté.

Firmin Oyé

## NUMÉRIQUE

## Encourager le partenariat public-privé pour générer des revenus

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a échangé le 25 juin à Brazzaville, par visioconférence, avec les dirigeants de la société américaine "1 Rivet" sur l'implémentation d'une plateforme multimodale en vue de générer les revenus additionnels de l'État.

Au cours des échanges, le ministre Léon Juste Ibombo a signifié que la mise en place de cette plateforme multimodale permettra d'accélérer le processus de transformation digital au Congo. En effet, le Congo a adopté une stratégie Congo vision digitale 2025 qui vise à faire du numérique un levier important de la compétitivité des entreprises et de diversification de l'économie. Il s'agit de matérialiser l'engagement 5 de la marche vers le développement dont le but est d'arrimer le Congo au développement de l'économie numérique.

Ladite stratégie de développement numérique est basée sur trois piliers à savoir : le e-citoyen dédié aux contenus numériques des citoyens, le e-Gouv pour le gouvernement et les administrations et enfin le e-business destiné à



Le ministre Léon Juste Ibombo en visioconférence/Adiac

favoriser le commerce et les transactions électroniques. Dans le cas du e-Gouv, Léon Juste Ibombo a précisé qu'il faudrait que le gouvernement ait une plateforme unique. « On ne peut pas avoir des plateformes parsemées. Il nous faut uniformiser pour avoir une meilleure traçabilité », a-t-il fait savoir. D'ajouter que « Pour la mise en œuvre de cette stratégie, il nous faut tisser des partenariats public-privé pour la simple raison que nous avons les infrastructures mais nous n'avons pas les plateformes nécessaires pour implémenter, assurer et accélérer cette transforma-

tion digitale ». Dans sa vision de transformer l'écosystème du e-gouvernement, le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique travaillera en étroite collaboration avec la société 1Rivet dans le but de créer une plateforme intégrée de services d'administration en ligne axée sur la génération de revenus et la transformation de l'économie numérique du pays. 1Rivet est une entreprise internationale de solutions de technologie de l'information de premier plan spécialisée dans le développement des plateformes digitales. Elle est reconnue pour sa capacité unique à développer et à appliquer de manière rentable les technologies émergentes pour résoudre les défis globaux en business des secteurs public et privé.

Par ailleurs, la société américaine 1Rivet a assuré le ministre avoir un financement prêt à hauteur de 5 millions de dollars en vue d'accompagner le gouvernement congolais dans le cadre de cette transformation digitale. La visioconférence de ce jour fait suite à l'accord cadre de partenariat que la Congo a signé le 19 février à Washington avec la société 1Rivet. « C'est un projet de grande envergure, il nous faut donc continuer à échanger, ce, malgré la pandémie de Covid-19... », a conclu le ministre Léon Juste Ibombo.

Gloria Imelda Lossele

## COVID-19

## L'exécutif préoccupé par le redémarrage des petites entreprises

La reprise des activités de très petites et moyennes entreprises figure au cœur des engagements des pouvoirs publics en cette période de déconfinement progressif consécutif à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Un certain nombre de mécanismes ont été mis en place afin de permettre à ce secteur moteur de la croissance économique de se redynamiser. L'On note le concours des plans d'affaires dédiés aux candidats entrepreneurs, le fonds d'appui au développement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises au profit des entrepreneurs en activité, le projet d'appui au relèvement post Covid-19 des très petites entreprises et des petites et moyennes entreprises des acteurs du secteur informel et des artisans.

Il est également prévu une assistance technique à la promotion des petites entreprises et à la transition vers l'économie formelle.

« Pour mener à bien ces différents projets, notre ministère procèdera à la modernisation de l'écosystème des structures d'accompagnement et d'appui aux très petites et moyennes entreprises », a indiqué le ministre en charge du département, Yvonne Adélaïde Mougany, dans une déclaration, prononcée à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition de la journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises, célébrée le 27 juin.

Au niveau national, le thème choisi est : « impact de la pandémie Covid-19 sur les très petites entreprises et petites et moyennes entreprises : quelle stratégie pour la sortie de crise ? »

Les acteurs du secteur informel et les ar-

tisans ont, à cet effet, été appelés à faire preuve d'imagination et d'innovation pour restaurer, relancer et développer leurs outils de production afin de faire redémarrer l'activité aux côtés d'autres agents économiques.

Remerciant les partenaires notamment la Banque africaine de développement, le Programme des Nations unies pour le développement, l'Union européenne pour leur accompagnement, la ministre des Petites et moyennes entreprises invité ces derniers à poursuivre avec le gouvernement, le cheminement visant l'amélioration du climat des investissements et des affaires au Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

## LE FAIT DU JOUR

## Pour Mfumu\*

Depuis le 28 décembre 2018, la rubrique « Brin d'histoire » n'est plus en vue dans Les Dépêches de Brazzaville. Elle paraissait tous les vendredis en dernière page de notre quotidien sous la signature, on va dire « robuste », de l'une des plumes les plus palpitantes de la presse congolaise. Chroniqueur affuté, Mfumu a beaucoup renseigné sur la rumba des deux Congo et ses acteurs émérites ; il a parfois effectué des virées en politique passant en revue, avec un certain penchant au sermon, les hommes et les femmes qui peuplent cet univers fluctuant tourné vers l'engagement public.

Un jour, par amitié, mais aussi par courtoisie pour le temps que nous avons passé ensemble depuis lors, il eut l'honnêteté de m'alerter sur la fin de la partie. Ayant pendant sept longues années donné le meilleur de lui-même, le temps était venu pour lui, me confia-t-il, de prendre du

recul et observer. Je lui faisais part de mes doutes quant à le voir quitter la scène journalistique pour de bon. Et là, il me fit une assurance : « si un sujet me tient, j'emmancherai à nouveau ma plume et me remettrai à l'ouvrage ». Pour dire qu'en principe, le journaliste de sa trempe ne pouvait pas s'avouer vaincu. Il ne faisait pas que cela car, la littérature, l'autre lieu de veille qui puise dans l'observation quotidienne de la société, était aussi son domaine de prédilection. Ses travaux en la matière sont variés.

Je témoigne de la passion d'écrire qui caractérisait Mfumu ; la passion de voir son texte paraître et de vous annoncer que le prochain, les deux et trois prochains, seront mis en boîte demain. Tenir une rubrique dans un organe de presse à parution régulière n'est pas chose facile. A l'obligation de toujours occuper sa place par égard pour les lecteurs s'ajoute la probité de ne pas verser dans le cafouillage. Bien souvent, en effet, il

me le répétait toujours, à juste titre, que l'inspiration, comme le souffle dans une course de fond, peut se raréfier. Tâchez d'être à la hauteur et ne donnez pas l'impression à ceux qui vous suivent qu'en fait, c'est bien quelqu'un d'autre qui rédige à votre place ces textes appréciés du public que vous signez.

Puisqu'il bougeait beaucoup, Mfumu prenait le temps de remplir son « blanc ». Au départ, ses textes semblaient plus longs. Nous lui avons recommandé de faire dans la norme, les temps de la lecture étant aussi ceux pour faire autre chose. Il n'avait en tout qu'une demi page du revers du journal, et donc pas une place indéfinie, lui précisions-nous. Il s'y était conformé et nous acheminait à chaque rendez-vous un feuillet et tout de même un gros demi. Il a pu envoyer des papiers depuis l'extérieur quand il était en voyage. Chez lui, au Congo, il naviguait globalement entre Brazzaville et Pointe-Noire.

En toute chose, il y a un début et une fin, dit l'adage. Ce texte se finit ici, non sans rappeler le dernier « Brin d'histoire », paru le 28 décembre. Mfumu l'avait intitulé « Clap de fin ». On dirait qu'il avait sorti de ses entrailles le genre de choses qui sommeillent en tout homme et qui, en dernier ressort, vous incitent à vous lancer de toutes vos forces dans la bataille. Il y avait du « gros » français mais aussi et presque toujours cette envie d'appeler chacun à prêcher par l'exemple. Par souci du travail bien fait. Je pense.

Mfumu nous a quittés dans la nuit du 24 au 25 juin, nous republions « Clap de fin » dans notre édition datée du vendredi 3 juillet à la même place où ce texte parut le 28 décembre 2018.

Gankama N'Siah

\*Ce texte, légèrement retouché, est paru dans nos colonnes, le lundi 28 janvier 2019 sous le titre, « Mfumu a travaillé ici ».

## CRISE SANITAIRE

## L'Inde apporte plus de six tonnes de médicaments

Il s'agit du tout premier don composé exclusivement des médicaments que le Congo a reçus depuis le début de la pandémie de Covid-19 dans le pays, a fait savoir la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la réception des produits, le 26 juin à Brazzaville.

L'Inde répond favorablement à l'appel de solidarité lancé par le président de la République pour mutualiser les efforts afin de lutter contre la Covid-19. « Nous avons apporté plus de six tonnes de médicaments pour appuyer les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre cette pandémie. Nous estimons que ces produits seront d'une grande importance dans ce cadre », a indiqué l'ambassadeur de l'Inde au Congo, Ghotu Ram Meena. Il s'agit du deuxième lot du don du gouvernement de son pays à la République du Congo.

Pour sa part, la ministre de la Santé a souligné que ces médicaments sont utiles pour la prise en charge non seulement de la Covid-19 mais aussi de plusieurs autres pathologies en précisant que cela s'ajoute à ce que le gouvernement a acquis sur fonds propres. « Pour d'autres pathologies, il n'y a pas de rupture de stock au niveau de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé notam-



ment les antirétroviraux, les antituberculeux, les antipaludiques », a-t-elle déclaré après avoir visité ladite centrale où les équipes se mobilisaient à regrouper les produits de santé qui doivent être acheminés dans l'arrière-pays sous peu.

#### Kontinent Congo contribue aussi

Juste après avoir réceptionné le don venu de l'Inde, Jacqueline Lydia Mikolo s'est tournée du côté de la société Kontinent Congo œuvrant dans le secteur

du pétrole pour recevoir un autre don. Cinq mille masques chirurgicaux, cinq mille blouses à usage unique, mille litres de solutions hydro alcooliques, deux cent cinquante visières sont des équipements qui composent ce don repartit entre

La ministre en charge de la Santé recevant un kit des médicaments

Pointe-Noire et Brazzaville.

« Kontinent Congo avait promis participer à la lutte contre la Covid-19 à hauteur de 100 millions. En avril, l'entreprise a déboursé 40 millions pour le compte du fonds national de solidarité et aujourd'hui nous mettons à disposition des équipements estimés à 60 millions pour permettre au personnel de santé de prendre en charge les malades de Covid-19 avec plus de sécurité », a expliqué Yves Bikindou, représentant du directeur général de ladite entreprise.

La ministre en charge de la Santé a salué ce geste de solidarité de Kontinent Congo en cette période où les entreprises pétrolières comme bien d'autres sont mises à mal par la crise. « Malgré le contexte économique difficile, cette entreprise a fait des efforts importants en faveur de la population », a-t-elle souligné en précisant que cette période de confinement nécessite plus d'équipements.

Rominique Makaya



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°010/ DURQuaP /2020  
REPUBLICQUE DU CONGO  
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION  
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

### EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER LES AUDITS URBAIN, ORGANISATIONNEL ET FINANCIER DES MUNICIPALITES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQUAP-016 BIS 1-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant chargé de réaliser les Audits urbain, organisationnel et financier des municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant/firme (« Services ») consistent d'une manière générale à doter les municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire de Contrat Etat-Département adossé d'un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP), d'un Programme d'Entretiens Prioritaires (PEP).

Il s'agit spécifiquement de :

- Elaborer un programme d'investissements prioritaires (PIP) de chaque ville ;
- Elaborer un programme d'entretiens prioritaires (PEP) de chaque ville ;
- Renforcer les capacités d'élaboration,

de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Contrat Etat-Département pour chaque ville.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services présentés (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la

manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent

obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 14 juillet 2020 à 13 h 00 (heures locales).

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur  
Cellule d'Exécution des Projets en  
Partenariat Multilatéral, 5ème étage  
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté  
de l'Hôtel King Maya) ; Croisement  
Route de la Base militaire avec le  
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;  
BP : 14 729 -

Brazzaville - République du Congo.  
Tél : 22 613 90 36 /  
(+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29  
Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,  
BATOUNGUIDIO. -**

## COVID-19

## Jacqueline Lydia Mikolo : « les respirateurs sont en quantité suffisante »

Le deuxième lot des respirateurs acquis est en cours de distribution dans les structures sanitaires dédiées à la prise en charge des cas Covid-19, a expliqué la ministre en charge de la Santé lors d'une conférence de presse le 26 juin à Brazzaville.

« Le gouvernement a acquis une trentaine de nouveaux respirateurs. Le premier lot a déjà été distribué et le second est en cours de distribution dans les hôpitaux notamment les centres de prise en charge des cas Covid-19 », a précisé la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, répondant à la presse sur la question de ces équipements qui font polémique dans l'opinion toutes les fois qu'il y a décès relatif à la pandémie. Sur la distri-

bution des respirateurs, il convient de rappeler que le 22 juin le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, Sylvain Villard, en a réceptionné des mains de la ministre en charge de la Santé.

Récemment au Parlement, la question des respirateurs était également à l'ordre du jour dans un échange à huis clos. Pour le gouvernement, les respirateurs sont bel et bien acquis mais il fallait un peu de temps pour les

monter puisqu'ils arrivent en pièces détachées puis les installer.

Par ailleurs, la ministre en charge de la Santé a indiqué que des stocks d'oxygène sont disponibles pour les six prochains mois. La quantité, a-t-elle souligné, couvre toutes les structures sanitaires. « Pour d'autres pathologies, il n'y a pas de rupture de stock au niveau de la Centrale d'achat des médicaments essentiels et produits de santé notamment les antirétroviraux, les antituberculeux, les antipaludiques », a-t-elle poursuivi. Faisant le point épidémiologique le 26 juin, la ministre a fait savoir que le Congo compte à cette date 1224 cas de Covid-19, 473 guéris et 40 décès.

Rominique Makaya

## BAC TECHNIQUE

## Un élève par table pendant les épreuves écrites

Le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila, a signifié, le 26 juin, lors d'un échange avec la presse, que tout est fin prêt pour débiter les évaluations même si le respect des mesures barrières contre le coronavirus impose une nouvelle structuration des centres d'examen.

Malgré les effets néfastes de la pandémie de Covid-19, Joseph Moukila demande aux différents candidats d'être sereins car les examens et concours se passeront normalement et les différents candidats seront interrogés sur les cours inscrits au programme de l'année en cours.

« Nous avons pris toutes les dispositions pour respecter les mesures barrières car d'habitude nous mettons deux élèves par table. Cette année, nous n'aurons qu'un seul élève par table. Nous sommes en train de finaliser le programme avec les révisions puisque, de coutume, les examens commencent à partir du mois de mai. Ce qui signifie que nous n'avons presque rien perdu malgré le confinement », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, indiqué que le dernier concours aura lieu au mois de septembre. Les examens et concours vont, en effet, commencer le 30 juin avec les concours professionnels avant de poursuivre avec les épreuves écrites du baccalauréat technique et professionnel le 7 juillet et les autres s'en suivront jusqu'en septembre.

Les différents brevets seront organisés le 28 juillet tandis que les concours professionnels de sortie débiteront le 6 août avant les concours de sortie prévu pour le 18 du même mois. Les concours d'entrée aux lycées techniques se dérouleront le 6 septembre.

Les candidats sont de ce fait invités à se préparer conséquemment afin de bien passer les examens puisque toutes les mesures pédagogiques sont déjà prises, ainsi que celles s'inscrivant dans le respect strict des mesures barrières contre le coronavirus (Covid-19).

Rude Ngoma

**« Le gouvernement a acquis une trentaine de nouveaux respirateurs. Le premier lot a déjà été distribué et le second est en cours de distribution dans les hôpitaux notamment les centres de prise en charge des cas Covid-19 »**

## L'association « Femmes sans frontières » sensibilise à l'entretien des masques

Dans les quartiers périphériques de Brazzaville, l'association appelle la population à prendre soin des masques de sorte qu'elle ne contracte pas d'autres maladies par manque d'hygiène et à continuer de respecter sans relâche les mesures barrières en cette période de déconfinement.

« Le masque, qu'il soit en tissu ou pas, a une durée de vie. En effet, un tissu qui est régulièrement lavé peut s'abîmer au fil du temps. Pire encore, s'il n'est pas lavé le porteur peut contracter d'autres maladies en dehors de la Covid-19 », a expliqué la chargée de la communication de l'association « Femmes sans frontières », Mariam Mouko, lors des descentes de sensibilisation dans différents quartiers de la capitale.

Par ailleurs, les équipes que cette association a déployées sur le terrain exhortent aussi la population au port correct du masque pour faciliter le travail à la force publique chargée de faire respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement afin de couper la chaîne de contamination de la Covid-19. Le constat fait est tel qu'il y a des citoyens qui, parfois, portent le masque sous le menton, sur la bouche en exposant le nez. D'autres encore se baladent avec à portée de main. Une fois dans les mailles de la police, ils sont obligés de payer les amendes comme le prévoit la loi en vigueur. Cela occasionne des accrochages avec les policiers. En dehors de la sensibilisation, l'association « Femmes sans



frontières » met à la disposition de la population des masques. « Nous savons que la majorité

a des masques. Mais puisqu'il faut les laver, il est donc utile d'en disposer plusieurs. C'est

Les membres de l'Association pendant la sensibilisation pourquoi dans cette opération de sensibilisation nous avons prévu environ 8000 masques »,

a indiqué Mariam Mouko.

Les bénéficiaires ont salué l'initiative. « Il y a encore des gens qui sont dans le déni de la maladie alors qu'il y a des morts qui sont annoncés. C'est donc important que l'association Femmes sans frontières pour la sensibilisation distribue les masques pour aider ceux qui en manquent », a déclaré Véronique Koutota, habitant le quartier Sadelmi dans le septième arrondissement Mfilou.

En rappel, au mois d'avril pendant le confinement, l'association « Femmes sans frontières » avait amorcé la sensibilisation dans les marchés domaniaux pour prendre conscience aux vendeuses du danger que représente la Covid-19. Elle a aussi apporté des équipements de protection notamment les masques et les gants pour permettre aux commerçantes de mieux se protéger tout en respectant la distanciation sociale. C'est avec l'appui du ministère de la Défense nationale que cette association fabrique des masques qu'elle distribue, qu'elle met en route les jeunes prestataires qu'elle forme afin de contribuer à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

R.M.

**« Il y a encore des gens qui sont dans le déni de la maladie alors qu'il y a des morts qui sont annoncés. C'est donc important que l'association Femmes sans frontières pour la sensibilisation distribue les masques pour aider ceux qui en manquent »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**Avis d'appel d'offres - sans pré-qualification**  
**Avis d'appel d'offres national**  
**n°AON T-001-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T001-MDN-CGMP/2020 : réfection du bâtiment dortoir BA 03/20.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
 Pour le ministre de la défense nationale,  
 Personne responsable des marchés publics,  
 Par ordre, le directeur de cabinet,

  
 Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**Avis d'appel d'offres - sans pré-qualification**  
**Avis d'appel d'offres national**  
**n°AON T-002-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T002-MDN-CGMP/2020 : construction du Mess et réfectoire de la DGE.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
 Pour le ministre de la défense nationale,  
 Personne responsable des marchés publics,  
 Par ordre, le directeur de cabinet,

  
 Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**Avis d'appel d'offres - sans pré-qualification**  
**Avis d'appel d'offres national**  
**n°AON T-003-MDN-CGMP/2020.**

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T003-MDN-CGMP/2020 : réfection du bloc sanitaire du CFT.

2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.

5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
 Pour le ministre de la défense nationale,  
 Personne responsable des marchés publics,  
 Par ordre, le directeur de cabinet,

  
 Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

**Musée du Bassin du Congo**

Expositions et projections

**SCULPTURES PEINTURES**

**CÉRAMIQUES MUSIQUE**

**galeria CONGO**  
ARTS ET EXPRESSIONS

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.



## COVID-19

## La Fondation Congo Assistance apporte son aide à plusieurs structures

La cité Don Bosco, le monastère Notre Dame de l'Eucharistie et le Grand séminaire Emile Bianyenda ont reçu, le 25 juin, divers produits vivriers de la Fondation Congo Assistance.



Photo de famille/crédit photo Adiac

Au centre de formation professionnelle dénommé Don Bosco, situé à Massengo Soprog, dans le neuvième arrondissement, la Fondation Congo Assistance, conduite par sa secrétaire générale adjointe, Rosalie Biangana, a offert des sacs de riz, du sucre, du poisson salé, des vivres frais, des masques protecteurs etc. Ajouté à cela, les dépenses liées à la désinfection de l'établissement.

Visiblement ému, le père Virgile Biyoghé a exprimé toute sa gratitude à la présidente de cette Fondation, Antoinette Sassou N'Guesso. « C'est avec une grande joie que nous accueillons ce don, signe de la générosité de la première dame. Nous sommes plus qu'enchantés parce que ce sont des gestes rares, et quand ils nous sont témoignés, nous ne pouvons qu'être contents. Au nom de toute la communauté salésienne, de tout le personnel,

et en mon nom propre, nous remercions la Fondation Congo Assistance, et attendons que cette collaboration se perpétue », a déclaré le responsable de cet établissement.

Situé au quartier Massengo-Soprog, à dix-sept kilomètres au nord de Brazzaville, le centre de formation professionnelle Don Bosco forme les jeunes en cinq filières : électricité industrielle, soudure, menuiserie, mécanique automobile, mécanique générale. Pour les Salésiens de cet établissement, il s'agit de donner la chance à plus de jeunes d'apprendre un métier et leur fournir une formation de qualité adaptée à l'emploi.

Après la cité Don Bosco, la Fondation Congo Assistance a tourné son regard vers le monastère Notre Dame de l'Eucharistie où sont internés des enfants orphelins. Elle leur a offert des produits vivriers de première nécessité, des

masques, et un congélateur d'une capacité de trois cents litres. La sœur Marie Kizito, responsable de l'orphelinat, a dit sa joie de recevoir le don de la part de la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso. Le même geste a été accompli au grand séminaire Emile Biayenda. Le don a été réceptionné par l'abbé Guy Noël Okamba qui a exprimé sa satisfaction et remercié la donatrice pour « l'attention particulière » qu'elle a souvent accordé à leur égard.

Partout où elle est passée, la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, ne cessait de transmettre le message de la première dame Antoinette Sassou N'Guesso sur son assistance « sans relâche » en faveur des plus démunis ». Avec l'appui de différents partenaires, elle entend poursuivre son action pour soulager les personnes vulnérables.

Les Dépêches de Brazzaville

## TCHAD

## Idriss Déby monte en grade

On l'appellera désormais maréchal : « Le général Idriss Déby Itno est élevé à la dignité de maréchal du Tchad pour service rendu à la Nation et les nombreuses victoires militaires remportées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Haroun Kabadi, le vendredi 26 juin, à l'issue d'un vote intervenu au parlement.

A 68 ans, le président Idriss Déby Itno qui est à la tête de son pays depuis 1990 est ainsi couronné « au regard de ses valeurs incontestables d'homme d'Etat », a estimé dans un communiqué le Mouvement pour le salut du Tchad, le parti du chef de l'Etat. Pour sa part, l'opposant Saleh Kebzako s'est dit « heurté dans sa conscience » par cette consécration. En plus de la présence de la secte Boko Haram qui se signale par des attaques sporadiques de ses positions et des populations, l'armée tchadienne est aussi exposée à la pression des groupes rebelles disséminés sur son territoire. Elle mène ainsi plusieurs campagnes contre ces groupes tout comme elle participe, au plan extérieur, à la lutte contre les mouvements djihadistes dans le cadre du G5 Sahel.

A plusieurs reprises, le désormais maréchal Deby a lui-même conduit les opérations sur le terrain. La dernière campagne date de la fin du mois de mars où après l'attaque qui avait fait près de 100 soldats tués il a piloté les opérations contre Boko Haram dans la région du lac Tchad. Ce sont ces faits de guerre, entre autres, qui ont motivé l'initiative des députés tchadiens dans un contexte régional pas toujours apaisé.

Les Dépêches de Brazzaville

## NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du décès de



leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

## PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les familles Ebimba, Babossebo, Ekandza, Ndzoli et Lepembe ont la profonde douleur d'informer tous les parents, amis et connaissances le décès de Catherine Babossebo (Cathy) survenu, le jeudi 11 juin 2020 au CHU B. La veillée mortuaire se tient au domicile de la défunte sis au n°43 rue Moukoulou à Talangai (arrêt de bus liberté) L'inhumation a lieu ce 29 juin 2020 à Brazzaville.



## LE GROUPE YANNICK RECHERCHE :

- Secrétaire
- Conducteurs moto et véhicule
- agents de sécurité
- Tél : 06 402 81 81
- Adresse : 2549 rue Charles des faucault
- Centre-ville, face résidence Marina
- Dernier délai : mercredi 1er juillet 2020-06-26 dossiers à fournir : - 1 CV
- 2 cartes photos
- 1 lettre de motivation

Noël Ndong

## G5 SAHEL

## Le général Marc Conruyt, nouveau patron de la force Barkhane

Le général Marc Conruyt est le nouveau commandant de la plus grosse opération extérieure (Opex) des armées françaises. Il s'agit de la force Barkhane au Sahel, avec 5100 hommes.

Le général Marc Conruyt est chargé de superviser le déploiement progressif de la force européenne Takuba. Il va succéder fin juillet au général Pascal Facon à la tête de la force Barkhane au Sahel. Il était attaché de défense au Sénégal, chef du bureau Afrique à l'état-major des armées, avant d'être affecté à la direction des ressources humaines de l'armée de terre. Sa mission consiste à affaiblir les capacités militaires des jihadistes au Sahel. Dès son installation, il devra mettre en oeuvre les objectifs des chefs d'Etat du G5 Sahel ( Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie) et leur homologue français dans un temps très court. Son mandat est d'un an.

### Evaluer l'efficacité de la décision de Pau

Avant sa prise de fonction, le général Marc Conruyt assistera au sommet du G5-Sahel qui se tiendra fin juin, à Nouakchott, en Mauritanie. L'objectif du sommet est d'évaluer l'efficacité de la décision prise en janvier dernier à Pau. Il s'agit d'intensifier les opérations militaires face à la recrudescence des attaques dans la région. Mêlées à

des conflits intercommunautaires, ces attaques ont fait 4 000 morts en 2019, selon l'ONU.

Depuis six mois, l'armée française et ses partenaires ont multiplié les offensives dans la zone dite «des trois frontières» du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Début juin, les forces françaises ont abattu le leader d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), l'Algérien Abdelmalek Droukdal. «Nous sommes dans la bonne voie, mais il est encore trop tôt pour crier victoire», avait déclaré la ministre française des Armées, Florence Parly.

Un optimisme très fragile au vu de la situation politique du Mali au bord de l'effondrement. Malgré les succès de la force Barkhane, les jihadistes multiplient les actions violentes.

### Déploiement des forces spéciales européennes dès août 2020

Le général Conruyt devra aussi superviser la mise en route de la force Takuba, un groupement de forces spéciales européennes destiné à accompagner les soldats maliens au combat. Cette force débutera en août 2020 ses opérations sous commande-

ment de Barkhane, avec une centaine de militaires français et estoniens, qui devraient être rejoints à l'automne par un contingent tchèque d'une soixantaine d'hommes, avant l'arrivée début 2021 de 150 militaires suédois. La Belgique, le Danemark, les Pays-Bas et le Portugal pourraient également déployer des soldats. La Task Force Takuba devrait atteindre sa pleine capacité opérationnelle début 2021. Sa structuration devrait lui permettre d'agir rapidement et de s'adapter face à l'évolution de la menace représentée par les groupes terroristes. Elle jouera un rôle clé dans l'autonomisation rapide des forces armées locales.

Sa tâche ne sera pas facile. Compte tenu des exactions menées par les djihadistes dans la région. Ainsi, 580 personnes ont été tuées en janvier, rien que dans le centre du Mali où la sécurité se détériore. La haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, vient d'appeler les autorités maliennes à ouvrir rapidement «des enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes» sur ces violences.



# CLINIQUE VÉRANO

**Ouverte 24h/24 7j/7**

«La clinique verano» est une structure sanitaire medico chirurgicale ouverte 24 h/24. Elle réalise des consultations spécialisées, des hospitalisations, des interventions chirurgicales, l'endoscopie, la réanimation et l'hémodialyse. Le plateau technique comprend:

- Un bloc opératoire de 2 salles et un bloc d'accouchement.
- un laboratoire d'analyses médicales.
- un service d'imagerie médicale (échographie, radio numérique)
- un service d'hémodialyse avec 3 générateurs.
- un fauteuil dentaire.
- un service de réanimation avec des respirateurs.

Les médecins généralistes assurent les permanences et les gardes.

**6 avenue Félix Eboué, Mpila-Brazzaville**  
**Tél. : + 242 06 704 02 03**  
**E-mail : clinique.verano@gmail.com**  
**facebook : clinique véano**



# UBA

United Bank for Africa

Restez en sécurité.  
Faites vos transactions bancaires depuis chez vous comme

*Wizkid*

Leo  
Le banquier virtuel

UBA  
Mobile Banking

Internet Banking

• Africa • New York • London • Paris

www.ubagroup.com E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com Africa's global bank



# BUROTEC

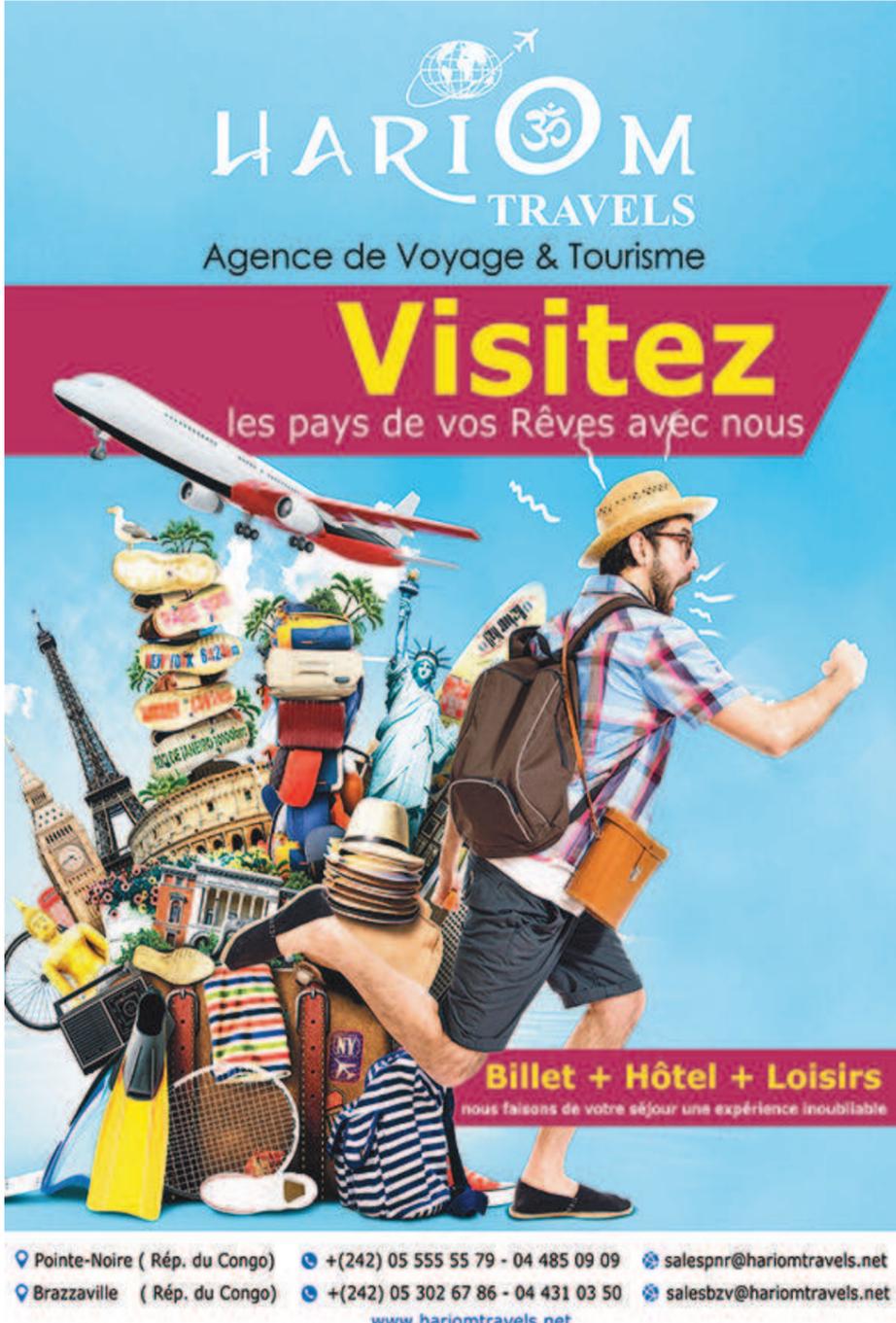
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp lenovo ASUS APC acer Canon DELL

**Agence Pointe-Noire**  
 98, Bld Charles de Gaulle - B.P. B28  
 Pointe-Noire - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
 contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
 Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
 Brazzaville - République du Congo  
 Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
 contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



# HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

**Visitez**  
les pays de vos Rêves avec nous

**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net  
 Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net  
 www.hariomtravels.net

## Le Salon du livre de Genève 2020 délocalisé

Le salon du livre de Genève, dans son mode de déroulement originel, reviendra à Palexpo du 28 avril au 2 mai 2021.



Pascale Kramer et Boniface Mongo-Mboussa, programmeurs du Salon du livre africain de Genève en Suisse

Mais en attendant le printemps 2021 et pour soutenir les acteurs de la chaîne du livre durement touchés par la crise sanitaire due au coronavirus, un salon se tiendra en divers lieux de la ville du 28 octobre au 1er novembre 2020.

Fort d'une première édition 2019, hors murs de Palexpo, le salon en ville invitera les publics et les auteurs à se retrouver dans divers lieux culturels et populaires de Genève, l'idée étant de célébrer le livre et de proposer des formats de rencontre originaux au cœur de la ville. Le salon en ville est soutenu par la Fondation pour l'Écrit et le Canton de Genève.

Marie Alfred Ngoma

### LIVRE

## Mavi Touzolana Diabankana appelle à la restauration de l'image africaine

Publié aux éditions Darash, « Refaire l'image, le tremplin de la génération étendard » est le deuxième ouvrage de Mavi Touzolana Diabankana dans lequel l'écrivain congolais propose une passerelle à emprunter pour restaurer l'image de l'Afrique en général et du Congo, en particulier.

Des maux nuisant à l'épanouissement de l'Afrique tels que : le tribalisme, l'acculturation, l'égo, le laxisme, la délinquance juvénile, la pauvreté... sont à l'origine de l'écriture de ce livre, « Refaire l'image, le tremplin de la génération étendard », de Mavi Touzolana Diabankana. C'est avec intensité que l'auteur plonge le lecteur dans ce récit dynamique et interpellatif. « J'ai pour héritage précieux le Congo, j'ai pour identité l'Afrique. Rien de plus attrayant que de voir une nouvelle image de mon peuple, ma nation tout entière et mon continent bien aimé. J'ai soif du renouveau, concrètement ; je veux admirer le progrès africain par des Africains et pour des Africains », écrit-il dans les premières lignes de cet essai de cent trente-deux pages.

Ouvrage reparté en dix chapitres, « Refaire l'image, le tremplin de la génération étendard » est un appel parmi tant d'autres, à la réhabilitation de l'Afrique et du Congo pour un essor évident. En près de soixante ans d'indépendance, Mavi Touzolana Diabankana estime que le continent peine à trouver ses repères et c'est encore un esprit individualiste, animant le continent, qui pense braver seul les



L'auteur de l'œuvre DR

montagnes. « Jusqu'à quand, en sera-t-il toujours ainsi dans nos pays ? Il y a bien plus de défis qui requièrent pourtant tout notre engagement non pas aux relents individualistes, égoïstes et haineux mais aux parfums d'une collectivité mutuellement soutenue et indéfectible », s'interroge l'œuvre, tout en projetant un idéalisme prolifique.

« Pris de plein fouet par le phénomène de mondialisation, l'assurance de reconstruire le continent s'abrège à petit feu. Alors il faut agir et vite. Il faut rapidement en finir avec les dissensions internes. Il faut combattre l'acculturation, vaincre le présentisme, relancer le mo-

délisme dans l'enseignement et faire affranchir la loi de la complaisance. Tourner la page et refaire notre portrait, tel est l'impératif qui s'impose maintenant aux Africains », estime Mavi Touzolana Diabankana.

A en croire ses propos, l'espoir de l'Afrique repose désormais entre les mains de sa jeunesse. Elle est, soi-même, un espoir à la condition d'être plus pragmatique qu'idéologique, juste que juge. Ainsi, ce livre s'adresse non pas à une catégorie de personnes, mais à tous les âges. L'auteur entend par jeune, une disposition d'état d'esprit.

Par ailleurs, « Refaire l'image », c'est aussi un appel à l'endroit de la nouvelle génération africaine qui à l'affût des cultures d'emprunt oublie soit par ignorance, soit par indifférence, le combat des héros de la cristallisation de la conscience noire.

Notons que Mavi Touzolana Diabankana est pétrochimiste de formation. Son premier ouvrage s'intitulait « Etudes et optimisme : une combinaison rassurante ». Le jeune écrivain est, actuellement, coordonnateur d'un groupe de jeunes pour le changement, dénommé « Jeunes Impacts ».

Merveille Atipo

### IN MEMORIAM 29 juin 2019- 29 juin 2020



Vénéérable **Edouard GAKOSSO**, ancien Ministre, ancien Député et ancien Sénateur du PCT, ancien membre du bureau du SENAT (Premier Questeur), ancien membre du Comité d'Honneur du PCT, ancien Directeur Général des Impôts, ancien Président de l'Association Sportive Etoile du Congo, décédé le 29 juin 2019 à Eaubonne (France).

Ilya un an jour pour jour, que le Vénéérable **Edouard GAKOSSO** quittait, à 80 ans, le monde des vivants.

Son souvenir toujours vivant, reste un réconfort et un modèle.

Puisse tous ceux qui l'ont connu et aimé et qui gardent de lui un bon souvenir avoir une pensée pieuse en ce jour mémorable.

**La Famille du défunt**

### NÉCROLOGIE

La famille Fylla Saint-Eudes a la tristesse d'annoncer aux familles, parents, amis et connaissances, le décès inopiné de leur frère, père, oncle et grand-père Basilide Mfumu-Fylla Saint-Eudes, Beaudley-Grand K-Grand Beau pour les intimes, journaliste-communicant, Docteur en sciences et techniques de la communication. Décès survenu le mercredi 24 juin 2020 des suites d'une courte maladie. Malgré son inhumation jeudi 25 juin 2020 au cimetière du Centre-ville, la veillée mortuaire et le recueillement se poursuivent à son domicile sis au 109, rue Bacongo-Poto/Poto, de 8h à 21h.

Paix à l'âme de l'illustre disparu. Merci pour ce que tu as été pour chacun d'entre nous. Va en paix et que la terre de tes ancêtres te soit légère. A tout jamais dans nos cœurs. Attention Chers parents, amis et connaissances, même dans le deuil, respectons les mesures barrières. Restons vigilants !



Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, et frères ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan, survenu le 25 juin 2020 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi. La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

## Mfumu Fylla Saint-Eudes di Fua Disasa

Comme à ton habitude, tu pars en laissant une forte impression derrière toi. Personnage extrêmement charismatique, tu as toujours eu cette aura qui ne laisse pas les gens insensibles. Le verbe élégant et ferme. La plume précise et raffinée. Ton charisme n'avait d'égal que ton intellect. Ton intelligence laissait hagard le plus grand nombre, incapable de rivaliser avec ton esprit en quête perpétuelle de savoir. Ceux qui ne te connaissent pas penseront que ce sont les mots d'un fils, d'autres diront que tu étais bien des choses mais pas forcément le plus aimant des pères. Mais je ne garde que du positif de ta vie ; Que les valeurs morales ont plus de valeur que l'argent et que rien au monde ne mérite que l'on ne les travestisse.

Que l'hypocrisie, la cupidité et l'avarice sont les traits de caractères des « petites personnes » comme tu l'as plusieurs fois répété.

Que les titres ne font pas un homme.

Que la popularité n'est pas un signe de respect, mais juste de populisme.

Que tu n'étais en aucun cas un farouche opposant mais un intellectuel, un philosophe des temps moderne, pesant à chaque fois le pour et le contre dans chaque situation.

Des titres tu aurais pu en avoir, mais tu as refusé au nom de ta dignité. Mon pardon je te l'ai accordé car j'ai vu que tu étais ce que tu disais. J'apprendrai à mon fils ce \*poème de Rudyard Kipling qui t'a accompagné toute ta vie comme une boussole. Je sais que tu dois sourire de là où tu es, débattre avec tes idoles leur démontrant toute ta rhétorique avec ton flegme habituel.

Eternel esthète, "la vie est belle" comme tu le disais. Je la vivrais donc pleinement en gardant les valeurs que tu m'as inculqué près de moi et ma tête haute assurément car mon père était un grand Homme!

Au revoir Papa Grand Beau.

**Yacine Ben FYLLA**  
fils de Beaudelay Fylla Saint Eudes

### Poème

« Si tu peux être dur sans jamais être en rage,  
Si tu peux être brave et jamais imprudent,  
Si tu sais être bon, si tu sais être sage  
Sans être moral ni pédant ;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite  
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,  
Si tu peux conserver ton courage et ta tête  
Quand tous les autres les perdront,

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire  
Seront à tout jamais tes esclaves soumis  
Et, ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire,  
Tu seras un homme, mon fils » Rudyard Kipling

### ÉDUCATION À LA RADIO

## Un Congolais livre ses savoirs à l'émission 7 milliards de voisins de RFI

**Durant la crise sanitaire du coronavirus, l'émission quotidienne de société se transforme pour répondre aux attentes de ses auditeurs.**

Pour l'émission réalisée en direct chaque jour, avec une équipe en confinement et en studio composée de Cécile Lavolot, Delphine de Dianous, Sigrid Azeroual, Romain Dubrac, Nicolas Benita, Emmanuelle Bastide, il est établi que nous sommes plus de 4 milliards de personnes obligées de rester à la maison et quelque 1,47 milliard d'enfants désormais déscolarisés (dont environ 600 millions d'élèves sur le continent africain).

**« Il n'est jamais trop tard pour apprendre »**

C'est à ce titre que les expériences scientifiques à hauteur d'enfants de Gervais Loembe sont diffusées dans l'émission 7 milliards de voisins, l'école à la radio pour tous ceux qui n'ont pas encore repris l'école, et pour ceux qui, tout simplement, sont intéressés, car : « *il n'est jamais trop tard pour apprendre* », dit-on au Congo.

Pour l'émission du 25 juin dernier, le programme était dense : expérience avec le concombre sans se référer à la cuisine mais plutôt pour démontrer le phénomène de l'osmose. En clair, on observe, on se pose des questions du style comment le sel devient soluble dans l'eau ? A la fin, il est recommandé de noter dans le cahier de laboratoire les observations après avoir suivi les explications et dressé des croquis / schémas commentés par quelques phrases.

Ex-professeur de physique-chimie, passionné de sciences, fin pédagogue, le Franco-congolais Gervais Loembe est fondateur de l'association Ludo-scientifique AESCO International, membre de l'association européenne des éducateurs en astronomie, médaillé de jeunesse et sport, chroniqueur scientifique RFI, conférencier sur les épices. Il est aussi écrivain, auteur du livre Parlons vili, paru chez L'Harmattan.

**Marie Alfred Ngoma**

### COUPE DU MONDE FÉMININE 2023

## L'Australie et la Nouvelle-Zélande, pays hôtes

**Au cours de son conseil du 25 juin, la Fédération internationale de football association (FIFA) a décidé d'octroyer l'organisation de la neuvième édition de la Coupe du monde féminine de football au duo formé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.**



Les Américaines mettront leur titre en jeu en 2023/AFP

Après plusieurs semaines de suspense, le conseil de la FIFA a annoncé que le prochain Mondial féminin aura lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande juste après celui de 2019, tenu en France et remporté par les Etats-Unis. Les deux nations avaient présenté une candidature commune et avaient plus de chance d'être désignés que la Colombie. Rappelons que quatre pays étaient en lice pour l'organisation de cette compétition en 2023.

Le duo océanien a récolté vingt-deux voix contre la candidature

colombienne qui n'a obtenu que treize. Cette victoire est un énorme soulagement pour l'Australie qui avait déjà candidaté, seule en 2010, pour tenter d'obtenir l'organisation de la Coupe du monde masculine 2022, finalement attribuée au Qatar.

C'est le président de la FIFA, Gianni Infantino, qui a révélé le nom du ticket gagnant dans une courte allocution. La finale se déroulera au Stadium Australia de Sydney. Les stades des douze villes hôtes (sept villes australiennes et cinq de Nouvelle-Zé-

lande) sont déjà construits, à l'exception d'une enceinte à livrer en 2022 à Sydney.

L'édition 2023 sera la première à réunir trente-deux équipes contre vingt-quatre précédemment. Cette évolution est une manière d'accroître encore la popularité de la discipline.

Notons que c'est la première fois que l'Océanie abritera la Coupe du monde féminine de la FIFA. Egalement une première pour une coorganisation du tournoi mondial féminin.

**Rude Ngoma**

### BASKETBALL

## La FIBA modifie ses règles officielles

**La Fédération internationale de basketball (FIBA) a publié les nouvelles règles officielles de la discipline qui entreront en vigueur à compter du 1er octobre prochain.**



Une rencontre de basketball/Adiac

Ce changement fait suite aux amendements proposés par la Commission technique et approuvés par le bureau central de la FIBA en mars 2020. Ils comprennent les nouvelles définitions du « cylindre » du joueur, de la double faute, d'une faute antisportive dans les situations de rupture rapide, des fonctions des officiels de table (marqueur et chronométrateur) ; le protocole de rapport et d'utilisation d'instant replay system ; des spécifications de l'équipement de basket approuvé par la FIBA.

En plus de ce qui précède, quelques modifications rédactionnelles mineures ont été apportées. Le président de la commission technique de la FIBA, Patrick Hunt, pour justifier ces modifications, a déclaré que « ces changements de règles, approuvés par le Conseil central de la FIBA, ont été conçus pour élever le niveau et la qualité de notre jeu. La collaboration très positive et constructive entre la commission des joueurs de la FIBA, l'association mondiale des entraîneurs de basket-ball, la commission des compétitions de la FIBA et le groupe consultatif sur les règles avant de soumettre des propositions à la commission technique pour leur examen a été grandement appréciée », a-t-il signifié.

**R.Ng.**

## FOOTBALL AFRICAIN

## Des dépistages systématiques prévus à la reprise des compétitions

La Confédération africaine de football (CAF) a publié une série des mesures que les associations membres devraient mettre en pratique dès la reprise des compétitions nationale et internationale.

Dans un document de vingt-neuf pages, la CAF met l'accent sur la santé des principaux acteurs du football africain, à savoir les joueurs, officiels, supporters, partenaires. Selon la CAF, la première semaine devrait être consacrée aux séances par deux, avec la présence d'un kiné, d'un docteur et deux coachs avant de poursuivre avec des entraînements collectifs progressifs par groupe avec un maximum de quatorze joueurs, sans oublier la prise de température de façon régulière, l'organisation des tests et la désinfection des espaces de travail. « Tous les joueurs, arbitres et managers qui retournent au football doivent être testés pour la covid-19 afin de sauvegarder et de renforcer la confiance psychologique au sein de l'équipe et de l'environnement », avertit la CAF. Le premier test est à effectuer soixante-douze heures avant la reprise des activités de football pour prévenir les faux négatifs (porteurs asymptomatiques du virus). Le deuxième test est à effectuer avant le début de la première session, ajoute le document. La CAF explique, par ailleurs, que le but de ce



Un match opposant étoile du Congo et Tongo football Club/DR

processus est de définir les principales considérations de planification pour les organisateurs d'événements de football dans le contexte de la nouvelle

épidémie. Cette institution estime que la reprise des activités sportives devra en tout état de cause obtenir l'autorisation des autorités nationales char-

gées de la question. « Le présent document fourni par la CAF est un guide. L'usage fait de son contenu n'engage, par conséquent, que son uti-

**« Tous les joueurs, arbitres et managers qui retournent au football doivent être testés pour la covid-19 afin de sauvegarder et de renforcer la confiance psychologique au sein de l'équipe et de l'environnement »**

lisateur quant aux conséquences qui pourraient en découler », a rappelé la CAF. Il est clair que les fédérations doivent au préalable s'assurer qu'une assistance psychologique doit être offerte aux équipes et aux joueurs. Il est également souhaitable que les deux premières semaines soient envisagées au rythme d'un match tous les sept jours. Par la suite, le rythme de deux matchs tous les sept jours peut être envisagé.

Pour une bonne reprise des entraînements d'abord, puis des compétitions. La plus haute instance du football estime qu'il convient de prêter attention aux facteurs suivants : Si le joueur a contracté la covid-19 ou non. Et en cas de contagion, s'il présente des séquelles ; la durée de la période de retrait et de l'internement ; le niveau d'activité physique que le joueur a maintenu pendant la période d'entraînement. Idéalement, selon les moyens, il est important d'installer à l'entrée du stade ou du site d'entraînement un sas de prise de température par infrarouge qui élimine toute personne suspecte de rentrer.

Rude Ngoma

## TRANSFERTS

## Durel Avounou rejoint Le Mans FC

En fin de contrat au SM Caen, Durel Avounou s'est engagé pour un an, avec une option d'une saison supplémentaire, en faveur du FC Le Mans, relégué en National 1.

En fin de contrat au SM Caen, le gaucher de 22 ans va poursuivre sa carrière dans la Sarthe, au FC Le Mans. « Au Mans, je vais retrouver Didier Ollé-Nicole, avec qui j'ai travaillé lors de ma saison à Orléans (ndlr : 41 matches, 5 buts et 3 passes décisives toutes compétitions confondues en 2018-2019). Il me connaît

bien et voulait absolument que je fasse partie du projet qui est de faire remonter le club en Ligue 2. C'est un club très structuré, avec un beau stade et une grosse ambition ».

Sachant qu'il serait commenté, le milieu international a tenu à nous expliquer ce choix : « Ce n'est pas un

choix par défaut, j'avais d'autres contacts, mais le Mans est le club qui a montré le plus d'envie de me recruter. Troyes me voulait aussi, mais ça a traîné, car mon arrivée était conditionnée au départ du Malgache Raveloson. L'Estac me voulait déjà à Caen, mais ça ne s'était pas fait. Il y avait aussi un contact avec Guingamp, mais j'ai senti que je n'étais pas une priorité là-bas, contrairement au Mans. J'avais aussi des touches à l'étranger au CSKA Sofia, en Bulgarie, et au Zorya Louhansk, en Ukraine, deux équipes en course pour jouer l'Europe la saison prochaine. Mais je n'avais pas envie d'y aller : ni le bon moment, ni le bon contexte. Je sais que ça va faire parler, mais j'assume mon choix, je sais que je vais faire une grosse saison au Mans ».

La sixième recrue du club, après le latéral Bendjaloud (AJA), les milieux Bernauer (Rennes) et Coulibaly (GF38), et les attaquants Donisa (Clermont) et Glaentzlin (Sochaux) est attendu lundi au Mans pour être testé au Covid-19, comme l'ensemble de l'effectif. La date de la reprise des entraînements n'a pas encore été communiquée.

Camille Delourme



Durel Avounou, ici avec Fernand Mayembo lors du match Orléans-Le Havre en 2018, va poursuivre sa carrière au FC Le Mans (CD/Adiac)

## FOOTBALL

## Les résultats des Diablos rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

## Bulgarie, demi-finale retour de la Coupe

Le CSKA Sofia rejoint le Lokomotiv Plovdiv en finale de la Coupe de Bulgarie. L'équipe de Bradley Mazikou a dominé le Botev Plovdiv 2-0 (0-0 à l'aller) sous les yeux de Dylan Bahamboula, venu en famille, de Salomon Bambendzé de la cellule européenne et des anciens Havrais et Parisien Amos Youga et Younoussé Sankharé, qui viennent de s'engager au CSKA.

La finale opposera donc Mazikou à Dominique Malonga le 1<sup>er</sup> juillet au Stadion Vasil Levski de Sofia.

Espagne, 35<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division

Scénario cruel pour Huescar qui abandonne deux points face à Cadix à la 97<sup>e</sup>. Jordi Mboula était titulaire, pour la première sous le maillot aragonais : il ne cadre pas sa tête avant la pause. Remplacé à la 56<sup>e</sup> par le Japonais Ozaki, buteur à la 66<sup>e</sup>. Mais le leader égalise à la 97<sup>e</sup> sur penalty.

Huesca reste donc 4<sup>e</sup> à 7 points de son adversaire du jour à sept



De gauche à droite, Salomon Bambendzé, Amos Youga et Dylan Bahamboula dans les travées du Stadion Bălgarska Armija (Adiac)

matchs de la fin du championnat. Lundi soir, Mboula et ses coéquipiers se rendront à Saragosse, deuxième. Rappelons que les deux premiers montent directement en Liga, tandis que les quatre équipes suivantes jouent les play-offs.

C.D.

## Ecobank Transnational Incorporated

### 32<sup>e</sup> Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire

# AVIS DE CONVOCAATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente deuxième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le mardi 30 juin 2020 à 11h00 (heure de Lagos), à Eko Hotels & Suites, 1415 Adetokunbo Ademola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

#### I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Nomination d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes
6. Approbation des indemnités des Administrateurs en fin de mandat

#### II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Annulation de la résolution relative à la consolidation des actions
2. Modification des Statuts

#### Recommandations COVID-19

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie COVID-19, les gouvernements et régulateurs des pays dans lesquels le Groupe Ecobank opère, notamment le Gouvernement Fédéral du Nigéria, le Centre Nigérien pour le Contrôle des Maladies et le Gouvernement de l'État de Lagos (l'Etat hôte des réunions) ont émis de nouvelles directives limitant le nombre de personnes pour les rassemblements publics.

En tant qu'entreprise citoyenne responsable, ETI entend se conformer strictement à cette restriction en plus des autres mesures de santé et de sécurité applicables. En conséquence, la participation aux Assemblées Générales de cette année se fera principalement par procuration conformément aux statuts de la société et à la loi applicable.

Compte tenu des raisons évoquées ci-dessus, tout actionnaire peut choisir l'une des personnes suivantes comme son mandataire pour le représenter aux Assemblées Générales:

- 1) M. Emmanuel Ikazoboh (Président du Conseil d'Administration)
- 2) M. Patrick Akinwuntan (Directeur Général, Ecobank Nigeria)
- 3) M. Olayiwola Olaleru (Directeur Général, EDC Securities Limited),
- 4) M. Akeem Oyewole (Directeur Général Stanbic Nominees)
- 5) M. Sunny Nwosu (Président de l'Association des Actionnaires Indépendants du Nigeria)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo, ou l'envoyer par e-mail à [AGM@ecobank.com](mailto:AGM@ecobank.com) avant la fin de la journée du 26 juin 2020.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant les Assemblées Générales en envoyant un e-mail à [AGM@ecobank.com](mailto:AGM@ecobank.com). Les réponses aux questions sur les thèmes clés seront affichées dès que possible sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank ([www.ecobank.com/group/investor-relations](http://www.ecobank.com/group/investor-relations)).

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société ([www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)), à partir de la date du présent avis.

Lomé, 2 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé  
Secrétaire Général



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :  
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
SAMEDI 9 h - 13 h



## BELGIQUE

## Le débat continue de faire rage sur les atrocités commises pendant la colonisation

A quelques jours de la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo, le débat sur les méfaits de la période coloniale belge au Congo continue d'être l'un des sujets d'actualité au centre des discussions politiques et sociales.

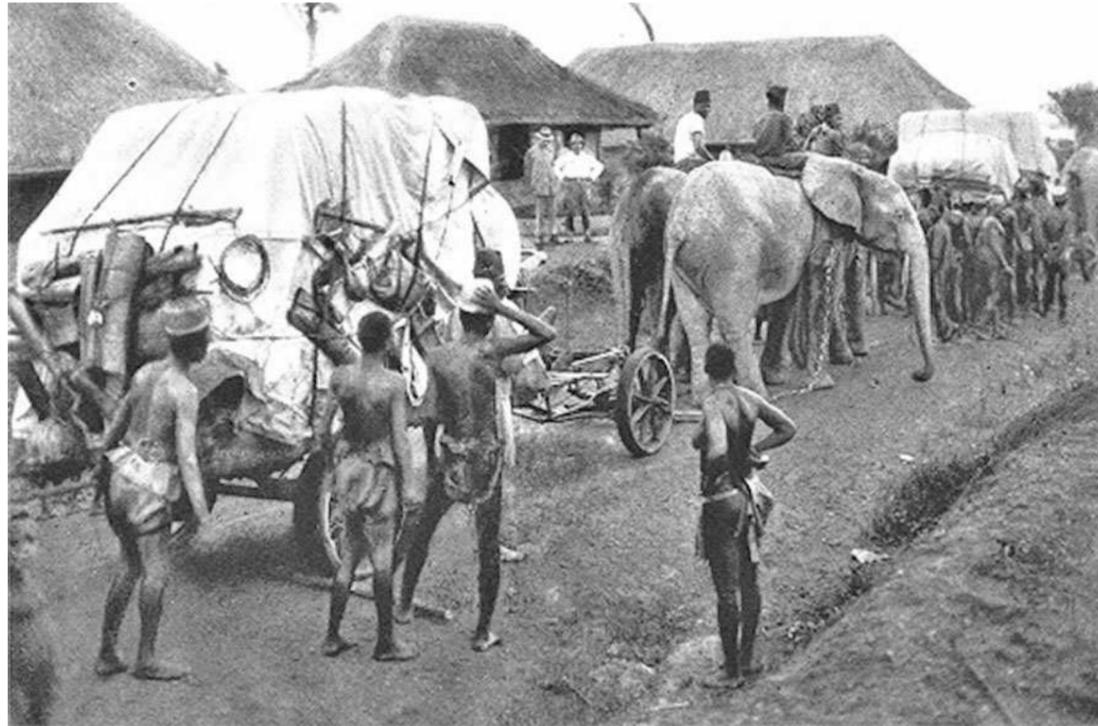
La commission des relations extérieures de la Chambre des représentants du parlement fédéral belge a décidé, le 24 juin, de mettre en place un mécanisme qui doit conduire à la création d'une commission chargée de se pencher sur le passé colonial de la Belgique avant d'envisager d'éventuelles excuses.

Chaque groupe politique a été invité à proposer le nom d'un expert afin de constituer un groupe chargé d'épauler la réflexion confiée à deux institutions scientifiques fédérales, l'AfricaMuseum (ex-Musée royal de l'Afrique centrale) de Tervuren et les archives générales du royaume de Belgique, a indiqué la présidente de la commission, la députée Els Van Hoof (CD&V).

## Plainte pour incitation à la haine

Par ailleurs six députés du parti politique belge, Centre démocrate humaniste (CDH) du parlement bruxellois, ont annoncé, le 25 juin, avoir déposé une plainte pour incitation à la haine, injures racistes et harcèlement à l'égard de leur partenaire politique Pierre Kompany, bourgmestre de Ganshoren et premier noir à être élu bourgmestre d'une commune en Belgique.

Gladys Kazadi, députée au parlement bruxellois, a publié sur sa page Facebook : « face aux injures racistes, à l'incitation à la haine et au harcèlement dont a été victime le député bruxellois et bourgmestre de Ganshoren Pierre Kompany, suite



à la publication de notre vidéo concernant la construction d'une mémoire collective partagée et assumée et la demande d'excuses éclairées de la Belgique au Congo, nous avons solidairement porté plainte ! Je suis de tout cœur avec Pierre Kompany. Le racisme n'a pas sa place dans notre société ».

Pour sa part, Céline Fremault, cheffe du groupe CDH au parlement bruxellois, a fait savoir que depuis la diffusion, le 20 juin dernier, de cette vidéo collective de l'ensemble des députés bruxellois du CDH à propos du dépôt

d'une résolution relative à l'histoire et la mémoire coloniale partagée, Pierre Kompany est la cible constante de messages racistes répétés d'une violence inacceptable. Le CDH porte solidairement cette résolution sur le travail d'Histoire et de Mémoire coloniale partagée et notamment, la demande d'excuses éclairées en accord avec le président du parti Maxime Prévot et le bureau politique du CDH. « Or, force est de constater pour le CDH que seul Pierre Kompany fait l'objet d'un traitement odieux qui s'apparente par ailleurs à du har-

*Période coloniale belge au Congo. Crédits: DR cèlement. L'ensemble des députés CDH bruxellois – Bertin Mampaka, Véronique Lefrancq, Christophe De Beukelaer, Gladys Kazadi et Pierre Kompany – et moi-même comme cheffe de groupe, nous avons décidé de donner une suite judiciaire à ces expressions d'incitation à la haine et aux injures racistes par un dépôt de plainte soutenu par tous les membres du groupe politique. C'est ensemble qu'on ne doit rien laisser passer et c'est ensemble qu'il faut agir, d'autant que la question du racisme ne*

concerne pas que la victime. Elle relève d'une responsabilité collective », a fait savoir Céline Frémault dont le groupe parlementaire a désigné un cabinet d'avocats pour mener à bien la procédure.

A ce sujet, au niveau de la RDC, trois Belges habitant à Lubumbashi ont été arrêtés le 24 juin, suite aux commentaires racistes qu'ils ont postés sur Facebook par rapport à Pierre Kompany. Ces derniers pourraient faire l'objet d'une mesure d'expulsion. Interrogé par la RTBF à ce sujet, le bourgmestre de Ganshoren a indiqué que ce qui pouvait se passer ailleurs n'était pas de son ressort. Néanmoins, il a déclaré qu'il n'aimerait pas être à leur place. « Mais eux-mêmes ne vivent pas ce que je vis », a-t-il fait savoir.

## Cinq métisses portent plainte

Sur un autre registre, cinq femmes métisses belgo-congolaises ont déposé, le 24 juin, une plainte contre l'Etat Belge pour « crime contre l'humanité » durant la colonisation. Léa, Monique, Noëlle, Simone, Marie-José, âgées toutes de plus de 70 ans, et dont quatre ont la nationalité belge et une la nationalité française, réclament que l'Etat belge reconnaisse, enfin, ce qu'a été leur souffrance d'enfants métisses, arrachées à leur famille et placées de force dans des institutions religieuses. Le cabinet de la Première ministre belge, Sophie Wilmès, a déclaré avoir pris acte de la plainte déposée.

Patrick Ndingi

## TRIBUNE LIBRE

## Soixante ans d'indépendance, ces oubliés de la mémoire !

« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante », dit-on. Cette maxime, la République démocratique du Congo, à l'instar d'autres Etats du monde, est appelée à s'en approprier eu égard aux sacrifices consentis, à travers les âges, par ses dignes fils pour hisser toujours plus haut ses couleurs.

Mon propos du jour consiste à remonter à la surface les souvenirs de certaines personnalités congolaises qui ont servi la cause nationale sans forcément attirer sur elles les attentions souhaitées. J'interroge ici le passé historique par le biais de ces compatriotes dont les œuvres ont traversé le temps et qui, aujourd'hui, baignent dans une espèce d'aura sans récompense. En remontant le temps, j'éprouve une pensée pieuse pour le caporal Daniel Miuki, l'un des derniers anciens combattants congolais de la Deuxième Guerre mondiale (1940-1945) décédé il y a quelques mois à l'âge de 95 ans. Ce sous-officier congolais avec son compagnon d'armes Albert Kunyuku, tous deux survivants de la « Force publique », ont incarné la bravoure et la vaillance de tout un peuple quand bien même ils « n'ont jamais rien touché » de la part des pays pour lesquels ils ont combattu. A leur suite, des jeunes soldats congolais ont, plus d'une fois, administré la preuve de leur puissance de feu partout où ils ont été sollicités sur le continent. Ils méritent également de la patrie !

Bien avant eux, il y a eu d'autres compatriotes à l'instar de Paul Panda Farnana, le premier Congolais à avoir suivi des études supérieures en Belgique (Vilvoorde) et en France (Nogent-sur-Marne). Lui aussi a exporté le Congo dans ce qu'il recèle de positif. Entre 1957 et 1960, l'histoire du pays s'est cristallisée autour d'une dynamique intellectualiste amenée par la première génération des universitaires forte-

ment impliqués dans le processus de l'indépendance. Leurs noms : Mabika Kalanda, Kisuka Gustave, Mandrandele Prosper, André Tshibangu, Albert Ndele, Henri Takizala (pour ne citer que ceux-là). Ces premiers diplômés de l'Université Lovanium ont été à la fois témoins et acteurs de l'histoire naissante de la RDC et des débuts balbutiants de son accession à la souveraineté nationale et internationale. Ils constitueront plus tard le fameux collège des « commissaires généraux » créé par Mobutu au lendemain de sa prise de pouvoir pour, disait-il, « neutraliser les politiciens ».

## L'épopée glorieuse

D'autres intellectuels congolais de première heure n'étaient pas en reste dans cette mouvance indépendantiste qui souffla sur l'ex-Zaïre. Joseph Kasa-Vubu en fut un. Cependant, sa nature discrète face au tribun Patrice Lumumba l'a fait péricliter dans l'oubli. Et pourtant, son opposition au Plan Van qui prévoyait une décolonisation étalée sur trente ans au profit de l'indépendance immédiate du Congo qu'il réclamait à cor et à cri, a fini par payer. Joseph Mahula, Joseph Ilele et tant d'autres élèves des Pères de Scheut, signataires du Manifeste de la Conscience africaine, sont en droit de considérer l'indépendance acquise en 1960 comme résultant d'une œuvre commune.

Entre 1969-1974, le pays connut ses années fastes caractérisées notam-

ment par des réjouissances populaires de grande envergure qui s'enchaînaient. « Heureux le peuple qui chante et qui danse », dit Mobutu, obnubilé alors par le désir de faire rayonner son pays à l'échelle internationale. La musique, ou plutôt la Rumba congolaise dont Wendo Kalosoy, Bowane, Kabasele Tshamala, Nico Kassanda, Tabu Ley, Vicky Longomba, Luambo Makiadi et tant d'autres furent les géniteurs, fut portée aux nues au point d'étendre ses tentacules en dehors des frontières nationales.

Ce fut l'époque de grands festivals internationaux de musique. L'onde limpide que charriait cette effervescence particulière fut ressentie dans presque toutes les disciplines culturelles, symbolisant ainsi la vitalité d'un Congo en mouvement. Les écrivains, les BDéistes, les artistes plasticiens, les comédiens et autres ont, chacun selon son inspiration, immortalisé cette période faste. Des prestigieux noms incarnent cette épopée glorieuse et fulgurante du Grand Zaïre. De Zamenga à Yoka Lye Mudaba en passant par Mutombo Bwitshi, Mikanza Mobyem, etc., la culture congolaise avait de quoi s'enorgueillir car il y avait du contenu, de la valeur et de la hauteur ! Les différentes productions littéraires reflétaient bien l'extase populaire qu'inspiraient les belles lettres. Le théâtre classique avec Kalend Yahw a Luil et son pendant populaire piloté par un certain Benjamin Yeya, dit « Andele Maboke », ont meublé le temps des Congolais, bien avant que Tshitenge Nsana n'apporte

sa donne innovante en matière de production cinématographique.

C'est également en cette période que le sport congolais et, particulièrement le football, engrangea ses titres de noblesse avec, à la clé, deux Coupes d'Afrique remportées entre 1969 et 1974. De quoi devoir une fière chandelle aux artisans de ces performances dont la plupart ont déjà parachevé leur pèlerinage terrestre. Je pense particulièrement à Kalala Mukendi et à Ndaye Mulamba, deux buteurs d'exception dont les noms sont inscrits en lettres d'or dans les annales sportives. La puissance du Congo indépendant s'est aussi révélée dans chaque discipline sportive avec, en soubassement, cette envie soutenue de vaincre, laquelle s'est révélée, au fil d'années, l'un des attributs de l'athlète congolais.

## Des inventeurs, des innovateurs...

Dans le domaine de l'invention, le pays a eu sous sa coupe des personnalités telles que Kabasele Mwamba, icône mondiale de la création grâce à sa liqueur, le pousse-café mis au point en 1978. Et puisqu'on y est, pourquoi ne pas évoquer le souvenir de cet autre chercheur de classe exceptionnelle dans le domaine du génie atomique, en l'occurrence le Pr Malu wa Kalenga. Ce docteur en sciences appliquées a travaillé à la promotion et à l'utilisation de l'énergie atomique en Afrique et au Zaïre qui a abouti à la création du Centre régional d'études nucléaires de Kinshasa. Que dire alors de ces mé-

decins congolais dont l'expertise dans divers domaines spécialisés est encore aujourd'hui très sollicitée comme en témoigne l'intérêt que la communauté universelle accorde aux recherches du gynécologue Denis Mukwege, ou encore du Dr Munyangi.

Je ne saurais clore ce voyage à travers le temps sans faire un clin d'œil à toutes ces femmes qui ont fait évoluer la cause féminine par leur courage et leur sens d'abnégation à l'image de Sophie Kanza (première femme congolaise à avoir occupé un poste ministériel), Vicky Ndjoli (première congolaise à avoir conduit une voiture à Léopoldville dès 1955) ou encore Lucie Eyenega, l'une des premières voix féminines congolaises gravées sur disque.

Une allée de la mémoire. Voilà ce que doit représenter le Congo du fait de l'immensité de son histoire. Un édifice bâti à coup de pioches et de dur labeur, voilà ce qu'est le Congo. Ils sont innombrables, ces hommes et ces femmes dont la rage et le courage, la persévérance et la tolérance ont marqué, tels des rayons solaires, leur désir effréné de présenter autrement leur pays. Par petites touches, chacun dans la sphère de ses compétences, aura posé sa pierre pour l'édification de la République. Ces faiseurs de l'histoire ont incarné le Congo et en ont fait une nation respectable à travers le monde. Ils n'ont peut-être pas été récompensés à leur juste titre, mais ont réussi à inscrire leurs noms au panthéon des immortels.

Alain Diasso



Organisation Africaine  
de la Propriété Intellectuelle

Yaoundé, le 22 mai 2020

20-0005/OAPI/DG/DGA/DC/SAL/CPM

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC NATIONAL**

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel d'offres pour le recrutement d'une entreprise spécialisée en évènement pour l'organisation de la 8ème édition du salon africain de l'invention et de l'innovation technologique prévue à Brazzaville, du 15 au 18 octobre 2020.

Peuvent soumissionner, les entreprises régulièrement constituées en République du Congo, possédant une expertise dans le domaine objet du présent appel d'offres. Les termes de référence du présent appel d'offres sont disponibles, sur le site web de l'OAPI dont l'adresse est : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

Chaque soumissionnaire devra fournir les pièces exigées dans les termes de référence. Les offres, dont un original et quatre copies, devront être présentées dans une grande enveloppe contenant les plis technique, administratif et financier, distinctement marqué comme tel, sous plis fermé portant uniquement la mention :

« Appel d'offres pour le recrutement d'une entreprise spécialisée en évènementiel pour l'organisation de la 8ème édition du salon africain de l'invention et de l'innovation technologique prévue à Brazzaville, du 15 au 18 octobre 2020, à n'ouvrir qu'en Commission ».

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard le mercredi 15 juillet 2020, à 14 heures, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, Nlongkak, B.P : 887- Yaoundé- CAMEROUN Tél. (237) 222 20 57 00

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le mercredi 15 juillet 2020, à 14 heures 30, au siège de l'Organisation. L'OAPI choisira librement le soumissionnaire qui lui paraîtra répondre le mieux au besoin exprimé suivant les critères indiqués dans les termes de référence.

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés à l'adresse : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

En cas d'annulation de l'appel d'offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité. La direction générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

**Le Directeur Général de l'OAPI**

**Denis L. BOHOUSSOU.-**

## RÉSEAU ROUTIER

## Les travaux de l'avenue Marien-Ngouabi tardent à terminer

Lancés il y a près d'une année par le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, les travaux de réhabilitation de l'avenue Marien-Ngouabi, au débouché du secteur le club des unis, s'éternisent.

L'avenue Marien-Ngouabi, autrement dit Bord-Bord, a maintes fois connu des réparations. L'année dernière, une partie des travaux d'enrobage exécutés dans le cadre de la campagne saison sèche par les services municipaux a été emportée par les eaux. Les pluies diluviennes qui s'abatent sans cesse dans la ville ont eu raison d'une partie de cette route, notamment au débouché du secteur le Club des Unis, dans le troisième arrondissement Tié-Tié, aujourd'hui impraticable.

Pour permettre aux usagers de la route de circuler librement, le Conseil départemental et municipal avait pris la résolution de vite entamer les travaux de réparation sur la partie abîmée tout en incluant la construction des ca-



L'avenue Marien-Ngouabi en plein travaux crédit photo «Adiac»

niveaux afin d'éviter les inondations pendant la saison des pluies. Malheureusement, ces travaux qui ont débuté il y a plus de sept mois tardent à finir. Aujourd'hui,

cette partie est désormais impraticable, obligeant les automobilistes en provenance des quartiers environnants de franchir l'avenue de l'Indépendance

déjà complètement saturée aux heures de pointe.

Aucune déviation n'étant créée pour relier un point à un autre, les automobilistes sont confrontés à

un nouveau défi pour atteindre le centre-ville, alors que les quelques itinéraires de contournement sont déjà complètement engorgés. « On se demande quand les travaux vont finir, nous sommes obligés de passer sur l'avenue de l'Indépendance pour atteindre le centre-ville », a dit un chauffeur. Notons que, aujourd'hui, avec la fermeture de cette partie de la route, l'ensemble du trafic provenant des quartiers Mpaka, KM 8, Patra, Tchimagni et autres se déverse sur l'avenue de l'Indépendance pour accéder au centre-ville. Ce qui provoque chaque matin et chaque soir au niveau du marché fond Tié-Tié un embouteillage de plusieurs mètres.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## HUMEUR

## Covid-19 : des amuseurs publics donnent leur nombre des cas de la pandémie

Ce comportement devenant très dangereux, car il trouble en partie la quiétude des citoyens, il faut le dénoncer avec la dernière énergie. Ces gens, en se comportant de la sorte, sont qualifiés par certains citoyens comme des « venins sociaux », car leurs propos déstabilisent et créent la panique sociale dans certains quartiers des arrondissements de nos villes, en l'occurrence les grandes agglomérations.

Tout Congolais sait que l'unique organe habilité, susceptible de donner des informations officielles sur la pandémie du coronavirus au niveau national s'appelle la coordination nationale de riposte à la pandémie du coronavirus. Ces informations, les Congolais les ont tous les deux jours à travers des communications audio-visuelles. Alors d'où vient cette race d'informateurs audacieux et malhonnêtes qui, à gorge déployée, dans des bus, marchés, administrations et quartiers se permettent de donner des informations fantaisistes et grotesques aux citoyens ? C'est regrettable !

« Oh ! Tâchez de ne pas considérer ce que l'on vous donne comme chiffres tous les jours à la radio et la télé. Ces chiffres ne sont pas les vrais ». Ces propos d'un passager dans un bus, faisant la ligne 11 qui va du grand-marché au quartier 418 dans la ville océane, ont troublé il y a quelques jours tous les autres passagers du bus. Et cet amuseur-public ne s'est pas arrêté là, il s'est dit être en possession de vraies statistiques et a fini par les balancer à tout le monde dans le bus. Cela a créé un vrai état de panique dans le bus, car ces statistiques étaient très troublantes. Aucun département n'était épargné et quelques cas que l'on présente officiellement, selon lui, ne sont que d'un seul département. Oh ! Quelle bizarrerie sociale ! Et comme le mensonge se ventile toujours à une vitesse exponentielle, ces « trouble-opinion » sont crus par tous ceux qui sont autour d'eux. C'est dommage !

Pire encore, ces « dangereuses personnes » n'ont pas toutes les mêmes statistiques. Mais une chose est certaine, toutes ont des chiffres qui font peur à l'auditoire, car la majorité d'entre elles parle d'une hausse qui serait déjà incontrôlable dans le pays avec de nombreuses contaminations non signalées. Et si on leur pose la question de qui ils détiennent ces informations, ils n'hésitent pas à vous quereller. Une vraie intoxication de l'opinion publique qui prend déjà dans certains milieux des proportions inquiétantes.

Alors si l'on ne marque pas très vite un coup d'arrêt à cette race dangereuse d'informateurs, il va de soi que celle-là accouchera d'autres races d'« amuseurs-publics » encore plus venimeuses. Comment comprendre qu'au moment où toute la nation a reçu de la part des pouvoirs publics des consignes strictes pouvant permettre à se dresser contre cet ennemi invisible, certains citoyens créent de la peur bleue à d'autres citoyens à travers des blagues et niaiseries publiques ?

Et pourtant la santé publique ne se marie pas à des niaiseries et des blagues comme telles. Trop de fantaisies font perdre chez l'être humain le contrôle de soi et créent la panique. Cessons avec ces jeux inutiles, vous « géniteurs » des chiffres fantaisistes. Vous qui excellez dans la plaisanterie, aidez plutôt d'autres citoyens à retrouver le « moral » au lieu de les agacer par des sales et fausses nouvelles. Ces spécialistes de faux chiffres donnés expressément devraient être aussi des gens à interpeller au même titre que ceux qui ne portent pas de masques.

**Faustin Akono**

## IMPÔTS

## Ludovic Ngatsé demande aux agents d'améliorer leurs performances

En visite de travail à Pointe-Noire du 25 au 26 juin, Ludovic Ngatsé, ministre délégué au Budget a demandé aux responsables des structures des impôts d'être à la hauteur de leurs responsabilités.



Photo de famille avec les responsables des impôts/DR

Près d'une vingtaine de structures et centres des impôts ont été visités par le ministre Ludovic Ngatsé. L'unité Très petites entreprises de Mpaka, Tié Tié et Loandjili de Pointe-Noire Cité, les Bureaux de l'enregistrement des domaines et du timbre de Mpaka, Tié Tié, Loandjili de Pointe-Noire, la Conservation foncière de Pointe-Noire Cité, la Conservation foncière Pointe-Noire, l'Unité de la fiscalité des particuliers, l'Unité de la fiscalité pétrolière, le bureau de l'acompte sur divers impôts, le bureau national de vérification fiscale, le bureau départementale de vérification fiscale, les brigades des vérifications générales, les enquêtes fiscales, des recouvrements, l'Unité des grandes entreprises ont reçu tour à tour l'autorité gouvernementale. Une visite des locaux ponctuée par des séances de travail avec les différents responsables des dites structures. « Nos performances du fait de la pandémie du coronavirus et des mesures de confinement n'étaient pas bonnes pour les mois d'avril et mai. Donc, nous

devons travailler d'arrache-pied pour que nos services puissent récupérer ce manque à gagner qui est quand même important », a-t-il dit.

En dépit du grand potentiel dont dispose les centres des impôts dans la ville, les performances restent malheureusement en deçà des attentes. « Le constat fait montre que nous ne sommes pas suffisamment organisés pour atteindre les résultats qui sont attendus. Et donc cette visite avec le directeur général des impôts et des domaines lui-même vise à mettre les points sur les i afin que chacun prenne conscience de ses responsabilités », a-t-il signifié. le ministre a évoqué l'amélioration des conditions de travail de certaines structures sous tutelle. « Une bonne moitié de nos structures travaillent dans des conditions optimales. Cependant, il est à déplorer que 30 à 40 % de nos structures ont besoin qu'on puisse investir de manière à permettre aux agents de travailler dans des conditions optimales »,

a-t-il poursuivi. Michel Ngassaki, chef de l'UGE, satisfait d'avoir échangé avec l'autorité gouvernementale a déclaré : « La présence du ministre délégué au Budget dans nos services nous a permis de poser nos doléances comme nous venons de le faire pour que l'administration publique puisse compter sur nous. Nous sommes en train de tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qui nous sont assignés. » Et d'ajouter : « Comme dans les autres administrations du département, le besoin de formation se pose aussi au niveau de l'UGE puisque nous gérons les services spécialisés, notamment les banques, les assurances, les forêts, le pétrole, qui ont des comptabilités particulières. Il faudra donc que nous soyons formés sur ces domaines puisque chaque secteur à sa comptabilité. » La séance de travail avec les différents chefs des structures a mis fin à la mission du ministre délégué au Budget.

**Hervé Brice Mampouya**

## PARUTION

## «Comment se pose le problème métaphysique aujourd'hui ?» de Giscard Kevin Dessinga

Publié aux éditions L'Harmattan Paris 2020, l'ouvrage de 136 pages de Giscard Kevin Dessinga est un essai qui se cristallise sur trois moments.

Une série de considérations sur la métaphysique dans le but de mieux la comprendre et la cerner et surtout de saisir sa démarche interne ; la mise en lumière des traits essentiels et distinctifs de différents moments historiques de l'histoire de la métaphysique : la métaphysique cosmocentrique de l'Antiquité, théocentrique du Moyen-Age et anthropocentrique des Temps modernes et une relecture panoramique de certains paradigmes, à mon sens les plus significatifs, que comporte l'histoire de la métaphysique, sont les trois moments qui constituent cet essai.

En effet, dans la controverse qui l'oppose aux plus farouches représentants du cercle de Vienne, Karl Raimund Popper, professe, au bout du compte, non seulement un rationalisme pluraliste (dans la droite ligne de Wittgenstein II, celui des recherches ou investigations philosophiques), en réhabilitant la métaphysique, mais aussi et surtout, chose curieuse et étonnante, débouche sur une véritable ontologie, «la métaphysique du monde 3» (Connaissance objective: monde des objets physiques, monde de la conscience, monde des créations de l'esprit humain). La conclusion à laquelle aboutit Popper n'a cessé de susciter en moi un curieux, mais certainement légitime, intérêt pour la métaphysique, son histoire, ses différents tournants et paradigmes, en particulier.



Lentement mais sûrement s'est imposée à Dessinga, qui se veut sur les traces de Karl Popper, comme il se définit lui-même, presque de façon naturelle et spontanée, la conviction selon laquelle pour comprendre la subtilité de la position de Popper sur cette question, ainsi que les conclusions auxquelles il est arrivé, il faut se faire une idée, ne fût-ce que sommaire, de grands traits de l'épopée métaphysique. Et naturellement, c'est ce même intérêt qui l'a porté et poussé à réfléchir sur l'histoire de la métaphysique qu'il a osé ramener à trois moments essentiels : la métaphysique cosmocentrique antique, théocentrique chrétienne et anthropocentrique moderne. Pour étayer son propos, Des-

singa a tenté d'aller plus loin sinon que de viser plus haut, en passant en revue les grands systèmes ou paradigmes métaphysiques, de Parménide à Heidegger, en passant par Platon, Aristote, Plotin, Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Duns Scot, Occam, Descartes et les cartésiens, Kant...

Les résultats auxquels il est parvenu sont la crise actuelle de la pensée ou d'une vision globale du monde et des défis postmodernes, qui est en partie liée avec la crise de la métaphysique. chaque époque, la métaphysique a connu des moments de crise (la crise antique de la métaphysique avec les sophistes, la crise de la métaphysique chrétienne avec Guillaume d'Occam, la crise de la métaphysique moderne avec Nietzsche, l'analyse linguistique...) C'est pendant des moments de crise et de conflits que l'interrogation métaphysique devient une nécessité impérieuse et une exigence de survie. L'homme ne peut se passer de la métaphysique, au risque de tomber dans l'animalité et de vivre dans la superficialité.

Franciscain, docteur en philosophie, Giscard Kevin Dessinga, auteur d'une vingtaine d'ouvrages et originaire du Congo-Brazzaville, est épistémologue, enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi et maître assistant. Cet essai est vendu à 15 euros soit environ 10.000 FCFA.

Bruno Okokana

## VIENT DE PARAÎTRE

## «Dans le rétroviseur de ma vie» de Ghislain Joseph Gabio

Paru le 22 juin dernier aux Éditions L'Harmattan, l'ouvrage de Ghislain Joseph Gabio invite le lecteur, à travers 124 pages, à passer en revue les séquences de vie de celui qui reste dans le cœur des sportifs africains, le journaliste émérite de la finale de la CAN au Cameroun, « Monsieur Yaoundé 72 ».

Peut-on aimer le sport africain au passé sans toutefois faire référence au commentateur de la finale de la CAN Yaoundé 72 ?

La réponse est Dans le rétroviseur de ma vie, préfacé par Guy Menga, tel un film autobiographique de Ghislain Joseph Gabio. L'auteur à son image, humble et pédagogue, dresse son socle de vie autour des valeurs de l'éducation et de la formation. Ces faits marquants commencent pour lui à Hamon-Madzia, se poursuivent à Brazzaville et continuent hors des frontières congolaises, sur les cinq continents.

Aujourd'hui, Joseph Gabio porte avec sérénité la saison de ses soixante-dix ans et s'octroie une pause en France.

Joseph Gabio, journaliste-écrivain, est né à Kinkala mais n'a jamais grandi dans cette ville et pour cause : sa mère décède quand il a juste trois mois. Il est recueilli par le patriarche maternel Pierre Matingou, un menuisier d'une rare dextérité et grand commerçant de Hamon Madzia, une ville ferroviaire dans la région du Pool, au Congo Brazzaville. C'est dans cette ville que Joseph Gabio va passer une bonne partie de son enfance. Il vivra également à Mouyondzi où il commencera ses études primaires mais les terminera à Kinkala.

A lire absolument !

Marie Alfred Ngoma



## RÉFLEXION

## Oser enfin regarder la vérité en face

Le moins que l'on puisse dire, au vu des événements qui se déroulent en Libye, et plus généralement d'ailleurs dans la très vaste et très riche région de la Méditerranée orientale, est que les avancées scientifiques, techniques, économiques, financières, sociales qui ont marqué les cinquante dernières années n'ont en rien modifié la tentation des grandes et moyennes puissances de semer autour d'elles le désordre et de privilégier ailleurs la violence dans le seul but de préserver ou d'accroître leurs intérêts. En témoigne de façon accablante la guerre de plus en plus claire que se livrent en Libye la Russie et la Turquie, mais aussi l'Égypte, les Emirats arabes unis, le Qatar et même, au-delà de cette zone géographique, la France, l'Italie, la Grèce, le Royaume-Uni, bref une bonne partie de la Vieille Europe qui n'a toujours pas pris la mesure de ses responsabilités dans la crise qui dévaste maintenant cette partie du monde.

Au-delà du conflit qui oppose depuis des mois Fayez el-Sarraj, président du gouvernement d'union nationale, et le maréchal Haftar, ce à quoi nous assistons dans le moment présent n'est pas autre chose que la tentative de recolonisation de la Libye, c'est-à-dire la mise sous tutelle par des puissances étrangères d'un pays riche en pétrole et en matières premières qui avait su, grâce à Mouammar Kadhafi, s'affranchir de la tutelle des puissances extérieures et affirmer du même coup sa liberté. Au prix, certes, d'atteintes évidentes aux droits de l'homme et grâce à la mise en place d'un régime autoritaire, mais avec comme résultat bien tangible la création d'un Etat fort, stable, riche dont les tribus libyennes, jusqu'alors divisées, avaient tiré de grands avantages; avec également, comme résultat, la stabilisation de l'immense zone géographique du Sahel et du Sahara.

Dans ce contexte mieux vaudrait pour les puissances extérieures, et tout particulièrement l'Europe, oser enfin

regarder la vérité en face, c'est-à-dire prendre la mesure exacte de leur responsabilité dans les événements tragiques qui se déroulent sous nos yeux. Car c'est bien l'assassinat programmé du « Guide libyen » par le président français Nicolas Sarkozy et le Premier ministre britannique David Cameron qui se trouve à l'origine des drames auxquels nous assistons aujourd'hui dans la partie nord de l'Afrique et en Méditerranée orientale avec la montée de l'islamisme radical, la hausse vertigineuse des trafics d'êtres humains, la vague d'immigration sauvage vers les côtes européennes qui en résulte, l'affrontement direct auquel se livrent la Turquie et la Russie sur le sol libyen, la menace de l'Égypte d'intervenir à son tour dans le conflit. Bref la déstabilisation totale d'une zone géographique qui compte parmi les plus stratégiques de la planète et qui fut longtemps l'une des plus stables du continent africain.

Rappelons à ceux qui tentent de l'oublier ou qui refusent de regarder la vé-

rité en face que la solution de ce conflit ne peut sortir que du rapprochement des frères ennemis libyens et que les chefs de tribus qui quadrillent le pays depuis des siècles en sont eux-mêmes convaincus, prêts par conséquent à agir pour ramener la paix sur toute l'étendue de leur territoire. N'oublions surtout pas qu'ils l'avaient dit de façon claire il y a deux ans et demi, le 26 novembre 2017 précisément, lorsque le Haut conseil des villes et des tribus libyennes était venu se concerter à Brazzaville à l'invitation du président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso.

Indiscutablement l'heure est venue pour la communauté internationale de jeter tout son poids dans la balance diplomatique et militaire afin que cette solution de bon sens permette la sortie d'une crise dont la prolongation et l'aggravation provoqueront à coup sûr des dégâts gigantesques si l'on n'y met pas bon ordre très rapidement.

Jean-Paul Pigasse